

Préparation de la rentrée 2019

REPARTITION DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT

Programme 140

Eléments de contexte :

Pour la rentrée 2019, l'académie de Montpellier bénéficie de la création de **49 emplois supplémentaires**, ce qui représente 2.8 % des emplois répartis entre les académies métropolitaines.

L'académie est encore cette année accompagnée, se plaçant au 6^{ème} rang des académies les mieux pourvues pour la rentrée 2019 (hors les académies de Créteil et Versailles), pour une progression démographique, la plaçant également au 6^{ème} rang.

Cette dotation résulte de l'application de la méthode de répartition mise en œuvre par le ministère intégrant dans le calcul le facteur démographique et les caractéristiques socio-économiques des territoires appréhendés au niveau communal.

Priorités nationales et académiques :

L'évolution démographique se traduit par une baisse de 866 élèves par rapport au constat de la rentrée 2018. Les moyens attribués permettent :

- de financer l'ensemble des dédoublements prévus dans les CP et CE1 situés en éducation prioritaire
- de financer les mesures liées au dispositif de la scolarisation à 3 ans
- d'améliorer les conditions d'encadrement dans les écoles de l'académie

Modalités de répartition :

Les 49 emplois ont été répartis en distinguant, pour chaque département, d'une part l'évolution des effectifs d'élèves du 1^{er} degré en tenant compte du contexte social et territorial et d'autre part le nombre d'emplois à réserver pour les dédoublements de postes en éducation prioritaire et des besoins en décharges des directeurs d'école associées à ces mesures de dédoublement.

Cette dotation académique supplémentaire permet à tous les départements de bénéficier d'une progression notable du P/E prévisionnel 2019.

	Constat effectifs 2018	Prévisions effectifs 2019	Evolution Effectifs	P/E 18 constaté	Nombre d'emplois créés RS19	P/E projeté rentrée 2019	Variation P/E RS18 et RS19
Aude	30270	29798	-472	5,67	0	5,76	0,09
Gard	64504	63901	-603	5,45	0	5,50	0,05
Hérault	97726	98233	507	5,44	49	5,47	0,02
Lozère	4331	4285	-46	9,12	0	9,21	0,09
P.O	39597	39345	-252	5,51	0	5,55	0,04
Académie	236428	235562	-866	5,55	49	5.59	0.04